



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts des systèmes de production  
moins polluante d'électricité****Dix-huitième session**

Genève, 19 et 20 septembre 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième session**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 19 septembre 2022 à 10 heures\*

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Observations liminaires.
3. Élection du Bureau.
4. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts.
5. Moyens d'atteindre la neutralité carbone dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
6. Table ronde sur le financement des technologies énergétiques propres.
7. Table ronde sur l'utilisation du numérique dans les systèmes électriques.
8. Point sur l'exécution du plan de travail pour 2022-2023.
9. Préparatifs de la dix-neuvième session du Groupe d'experts.
10. Questions diverses.

---

\* Les représentants participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne. Veuillez vous inscrire, si possible deux semaines au moins avant le début de la session, à l'adresse <https://indico.un.org/event/1000460/> pour une participation en personne et à l'adresse <https://forms.office.com/r/kMwfZrQmaP> pour une participation en ligne. Si vous rencontrez des difficultés en essayant de vous inscrire en ligne, veuillez indiquer votre souhait de participer par courriel à l'adresse suivante : [clean.electricity@un.org](mailto:clean.electricity@un.org). Le jour de la première séance, les représentants sont priés de se présenter, au moins 45 minutes avant le début de celle-ci, au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (en face du bâtiment de la Croix-Rouge – voir plan sur le site Web de la Division de l'énergie ou [ici](#)), afin d'obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'identité (Section de la sécurité et de la sûreté) de l'Office des Nations Unies à Genève. L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au portail de Pregny, de 8 heures à 16 h 45.



11. Adoption des conclusions et recommandations.
12. Adoption du rapport et clôture de la session.

## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.5/2022/1 – Ordre du jour provisoire annoté

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web dès qu'ils seront disponibles<sup>1</sup>. Un calendrier détaillé des séances figure à la section III. Si nécessaire, une mise à jour sera publiée sur le site Web peu avant le début de la session.

### 2. Observations liminaires

Le Président prononcera des observations liminaires, notamment des réflexions sur la situation difficile dans laquelle se trouve la région de la CEE, qui résulte de divers facteurs, notamment la pandémie de COVID-19, la crise géopolitique actuelle, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les changements climatiques. La dix-huitième session du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité précédera la trente et unième session du Comité de l'énergie durable (Genève, 21-23 septembre 2022) et s'inscrira dans le cadre de la Semaine de l'énergie durable 2022 de la CEE.

### 3. Élection du Bureau

À sa seizième session, en 2020, le Groupe d'experts a élu un représentant des États-Unis à la présidence et des vice-présidents provenant de la Fédération de Russie, de la World Nuclear Association et de l'International Centre for Sustainable Carbon, qui siégeront jusqu'à la fin de la dix-huitième session. À sa dix-septième session, en 2021, le Groupe d'experts a élu des représentants du Kirghizistan, de la République tchèque, du Royaume-Uni et du Tadjikistan, ainsi qu'un représentant d'Hydro-Québec, qui siégeront jusqu'à la fin de la dix-neuvième session. Le Groupe d'experts sera invité à élire de nouveaux membres dont le mandat s'achèvera à la fin de la vingtième session.

### 4. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts

Le secrétariat présentera brièvement les activités menées par le Comité de l'énergie durable depuis sa trentième session (22-24 septembre 2021), ainsi que toutes les décisions se rapportant aux travaux du Groupe d'experts qui ont été prises, y compris par le Comité exécutif de la CEE.

### 5. Moyens d'atteindre la neutralité carbone dans la région de la Commission économique pour l'Europe

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.5/2022/3 – Moyens d'atteindre la neutralité carbone dans la région de la CEE : état des lieux concernant le projet

Depuis 2022, le Groupe d'experts met en œuvre un projet dont le but est d'explicitier les conséquences et les perspectives liées à la transition des secteurs à forte intensité d'énergie et d'électricité de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 (projet sur la

---

<sup>1</sup> <https://unece.org/sustainable-energy/events/18th-session-group-experts-cleaner-electricity-systems>.

neutralité carbone<sup>2</sup>). Ce projet, qui a débuté en mai 2020 par un atelier animé par l'Équipe spéciale de la neutralité carbone de la CEE, suit les recommandations que le Groupe d'experts a formulées à sa quinzième session.

Depuis le lancement du projet, l'Équipe spéciale et l'ensemble des parties prenantes au projet ont organisé une série d'ateliers techniques sur la contribution de certaines technologies à la neutralité carbone dans le secteur de l'électricité et les secteurs à forte intensité d'énergie.

Des informations actualisées sur le projet et les résultats obtenus récemment seront communiquées pendant cette séance interactive. Le Groupe d'experts sera invité à réfléchir aux prochaines étapes, à de nouvelles activités potentielles et à l'exécution de son plan de travail en cours en s'appuyant sur les conclusions et les recommandations formulées dans le cadre du projet.

## 6. Table ronde sur le financement des technologies énergétiques propres

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.5/2022/5 – Financement de l'infrastructure de production d'énergies propres

Les données recueillies dans le cadre du projet sur la neutralité carbone montrent que toutes les technologies à faible niveau d'émissions ou à émission zéro de carbone seront nécessaires pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et limiter le réchauffement climatique à 1,5-2 °C. L'objectif de cette séance est d'entamer un dialogue et une coopération avec la communauté financière mondiale en ce qui concerne l'élaboration d'un cadre d'investissement qui facilitera le développement et le déploiement de toutes ces technologies (y compris les combustibles fossiles avec captage, utilisation et stockage du dioxyde de carbone (CUSC), le captage et l'utilisation ou la conversion du méthane émis lors de l'extraction des combustibles fossiles, la production d'hydrogène à faible émission de carbone et renouvelable, l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables). Les recommandations formulées à l'issue de ce dialogue technique alimenteront le Forum de la CEE intitulé « Towards COP27: Regional cooperation on enhancing sustainable management and financing for the critical raw materials required for low-carbon transitions » (Cap sur la COP27 : renforcer la coopération régionale pour améliorer la gestion et le financement durables des matières premières essentielles à la transition énergétique vers la sobriété carbone)<sup>3</sup>, qui aura également lieu le 20 septembre.

## 7. Table ronde sur l'utilisation du numérique dans les systèmes électriques

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.6/2022/4, ECE/ENERGY/GE.5/2022/4 – Utilisation du numérique : accélérer la transformation des systèmes électriques. Document établi conjointement par l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie, relevant du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité

Les solutions numériques facilitent les progrès en matière de connectivité, de données et d'analyse, et offrent la possibilité d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les technologies numériques, qui permettent de coordonner, d'analyser et d'interpréter des quantités toujours plus grandes de données sur les systèmes énergétiques, sur les préférences des utilisateurs et sur les exigences des systèmes, peuvent faciliter l'optimisation complexe au niveau des systèmes que nécessite un secteur énergétique décentralisé. Elles seront au cœur de l'électrification de multiples secteurs (en cours dans les transports et le bâtiment au niveau mondial), ainsi que des solutions déployées en bordure de réseau électrique, de l'électrification des procédés industriels, etc.

<sup>2</sup> Boîte à outils pour la neutralité carbone : <https://carbonneutrality.unece.org/>.

<sup>3</sup> Page Web consacrée à l'événement : <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/events/368377>.

Le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité ont uni leurs forces dans le cadre de l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie pour étudier les possibilités qu'offre l'utilisation du numérique dans les systèmes électriques mais aussi ses incidences indirectes, en se concentrant sur les moyens d'accroître l'efficacité des systèmes, sur les modèles commerciaux novateurs et sur la conception de politiques efficaces. Au cours de cette séance, les participants examineront les possibilités et les avantages offerts par l'utilisation du numérique dans les systèmes électriques, recenseront les parties prenantes et mettront en évidence les défis que les autorités publiques, les acteurs du secteur privé et les clients devront prendre en considération. Les participants dégageront également des recommandations relatives aux politiques qui permettraient d'accélérer la transformation des systèmes électriques grâce au numérique pour accroître l'efficacité du système tout en assurant sa sécurité et sa durabilité.

## **8. Point sur l'exécution du plan de travail pour 2022-2023**

*Document(s)* : ECE/ENERGY/2021/8 – Plan de travail du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité pour 2022-2023

Le Président communiquera des renseignements à jour sur l'exécution du Plan de travail du Groupe d'experts pour 2022-2023. Le Groupe d'experts sera invité à préciser les étapes concrètes de l'exécution complète du plan de travail pour 2022-2023.

## **9. Préparatifs de la dix-neuvième session du Groupe d'experts**

Le Groupe d'experts se penchera sur les préparatifs de sa dix-neuvième session. Il passera notamment en revue les thèmes qui auront été proposés pour la partie de la session consacrée aux questions de fond. À moins qu'il n'en décide autrement, le Groupe d'experts devrait en principe tenir sa dix-neuvième session les 3 et 4 octobre 2023 à Genève.

## **10. Questions diverses**

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et relevant de son mandat. Dans la mesure du possible, les membres des délégations sont invités à indiquer à l'avance au secrétariat s'ils souhaitent aborder une question au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **11. Adoption des conclusions et recommandations**

Le Groupe d'experts sera invité à adopter les conclusions et recommandations qui auront été convenues.

Les projets de conclusions et de recommandations seront communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

## **12. Adoption du rapport et clôture de la session**

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.5/2022/2 – Rapport du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité sur sa dix-huitième session

Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport en se fondant sur un projet établi par le secrétariat. Les projets de conclusions et de recommandations seront communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

### III. Calendrier provisoire

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>19 septembre 2022</b>	
10 heures	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour
10 h 5	Point 2 : Observations liminaires
10 h 15	Point 3 : Élection du Bureau
10 h 20	Point 4 : Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts
10 h 30	Point 5 : Moyens d'atteindre la neutralité carbone dans la région de la CEE
<i>12 heures</i>	<i>Pause</i>
15 heures	Point 5 : Moyens d'atteindre la neutralité carbone dans la région de la CEE ( <i>suite</i> )
<i>17 heures</i>	<i>Fin de la première journée</i>
<b>20 septembre 2022</b>	
10 heures	Point 6 : Table ronde sur le financement des technologies énergétiques propres
<i>12 heures</i>	<i>Pause</i>
15 heures	Point 7 : Table ronde sur l'utilisation du numérique dans les systèmes électriques
16 h 30	Point 8 : Point sur la mise en œuvre du plan de travail pour 2022-2023
16 h 35	Point 9 : Préparatifs de la dix-neuvième session du Groupe d'experts
16 h 40	Point 10 : Questions diverses
16 h 45	Point 11 : Adoption des conclusions et recommandations
16 h 55	Point 12 : Adoption du rapport et clôture de la session
<i>17 heures</i>	<i>Fin de la session</i>